



Musique dans les entreprises

Tarifs 2026

2026 MIB v1.0

Créer plus d'ambiance et de succès grâce à la musique

Diffuser de la musique dans votre entreprise, votre association ou votre service public ? C'est un choix judicieux. Vous créez non seulement une ambiance agréable au sein de votre organisation, mais des études montrent aussi que la musique sur le lieu de travail améliore le bien-être et la productivité de vos collaborateurs. Que des avantages, donc!

POURQUOI AI-JE BESOIN D'UNE LICENCE ?

Pour jouer de la musique en privé, vous n'avez pas besoin de licence. Mais dès que vous diffusez de la musique dans un lieu public - pour vous-même, votre équipe et vos client·e·s - vous avez besoin d'une licence de musique.

Avec une licence Unisono, vous profitez pleinement et en toute sérénité des meilleurs titres du moment comme des grands classiques intemporels. Choisissez librement parmi des hits (inter)nationaux et une grande diversité de styles, des ambiances relaxantes aux rythmes les plus énergiques. Adaptez la bande-son à l'instant présent, à votre équipe ou à vos client·e·s, ainsi qu'à l'identité de votre marque. **Ainsi, vous boostez votre entreprise au rythme des beats.**

Unisono propose une licence musique adaptée à votre réalité :

- Droits d'auteur : musique sur le lieu de travail4
- Droits voisins : musique sur le lieu de travail5
- Droits d'auteur : musique dans les restaurants et cantines d'entreprise5
- Droits voisins : musique dans les restaurants et cantines d'entreprise6
- Droits d'auteur : tarif combiné6
- Droits voisins : tarif combiné7
- Droits d'auteur : fêtes du personnel7
- Droits voisins : fêtes du personnel8
- Régimes particuliers9
- Musique d'attente sur ligne téléphonique18
- Sites d'entreprise19
- Droits d'auteur : lieux d'attente, accueils, halls, ascenseurs (121)20
- Droits voisins : services (3)21
- Droits d'auteur : parkings (120)21
- Droits d'auteur : expositions et foires commerciales (24A)23
- Droits d'auteur : exploitations de stands, foires commerciales (24B)25
- Droits voisins : magasins (biens matériels) et galeries commerçantes (5)25
- Droits d'auteur : véhicules équipés de haut-parleurs extérieurs (109)26

- Droits voisins : activités temporaires en plein air (15)27

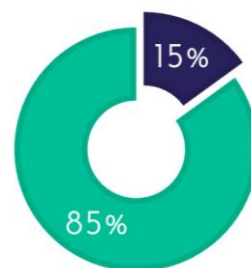
Dans ce guide, vous trouverez les tarifs pour les droits d'auteur et des droits voisins (rémunération équitable).

Réglez votre licence au moins 5 jours avant le début de votre utilisation musicale. Ainsi, vous êtes en règle et bénéficierez du meilleur prix. Tous les tarifs sont exprimés en € et s'entendent hors TVA de 6 %.

POUR CHAQUE EURO INVESTI DANS LA MUSIQUE, 85 % REVIENT DIRECTEMENT AUX CRÉATEUR·RICE·S

Avec votre licence vous offrez aux créateur·rice·s et aux artistes une rémunération juste pour l'utilisation de leur musique. Car pour chaque euro que vous investissez dans la musique, 85% revient directement aux créateur·rice·s. Cette contribution leur permet de continuer à investir dans la création de nouveaux titres. Et vous et vos client·e·s en profitez également. **Tout le monde y gagne !**

Les autres 15 % constituent les frais de fonctionnement d'Unisono. Nous garantissons ainsi un traitement fluide de votre dossier et la répartition des montants.



Droits d'auteur : musique sur le lieu de travail

Musique mécanique

Pour qui ?

Vous souhaitez proposer de la musique sur le lieu de travail de vos collaborateur·rice·s (bureaux, halls d'entreprise, salles de production...) ? Dans ce cas, cette licence est faite pour vous.

Attention : le 'lieu de travail désigne tout endroit où s'effectue un travail

- que ce lieu soit situé à l'intérieur ou à l'extérieur de votre entreprise, association ou service public ;
- que ce lieu soit situé dans un local fermé ou non.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction du nombre d'équivalents temps plein (ETP) figurant dans le bilan non consolidé de l'année de référence -1.

Attention : votre entreprise, association ou service public compte moins de 9 ETP dans son bilan social ? Dans ce cas, vous n'avez pas besoin de licence.

Nombre d'ETP	Modalités de paiement	Droits d'auteur
9 - 10	Par an Par semestre Par trimestre	160,14 € 84,87 € 45,64 €
11 - 25	Par an Par semestre Par trimestre	288,22 € 152,76 € 82,14 €
26 - 50	Par an Par semestre Par trimestre	555,12 € 294,21 € 158,21 €
51 - 100	Par an Par semestre Par trimestre	619,15 € 328,15 € 176,46 €
101 - 200	Par an Par semestre Par trimestre	1.174,26 € 622,36 € 334,66 €
201 - 500	Par an Par semestre Par trimestre	2.455,27 € 1.301,29 € 699,75 €
501 - 1000	Par an Par semestre Par trimestre	3.458,71 € 1.833,12 € 985,73 €
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	Par an Par semestre Par trimestre	266,88 € 141,45 € 76,06 €

Droits voisins : musique sur le lieu de travail

Nombre d'ETP	Droits voisins
9 - 10	119,82 €
11 - 25	239,63 €
26 - 50	479,28 €
51 - 100	718,90 €
101 - 200	958,53 €
201 - 500	1.198,16 €
501 - 1.000	1.437,81 €
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	167,73 €

Droits d'auteur : musique dans les restaurants et cantines d'entreprise

Musique mécanique

Pour qui ?

Vous souhaitez diffuser de la musique dans le restaurant de votre entreprise, dans les cantines ou dans les locaux utilisés à cet effet ? Dans ce cas, cette licence est faite pour vous.

Attention : votre entreprise, association ou service public compte moins de 9 ETP dans son bilan social ? Dans ce cas, vous n'avez pas besoin de licence pour la musique dans le restaurant ou la cantine de votre entreprise.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction de :

- la superficie des espaces utilisés ;
- les sources sonores utilisées (musique uniquement ou image en plus de la musique).

Superficie sonorisée*	Audio	Audiovisuel
Jusqu'à 25 m ²	282,05 €	352,56 €
25,01 m ² - 50 m ²	423,08 €	528,84 €
50,01 m ² - 100 m ²	564,11 €	705,12 €

*La superficie est supérieure à 100 m² ? Nous majorons dans ce cas le montant de base de 25% par tranche entamée de 100m².

Droits voisins : musique dans les restaurants et cantines d'entreprise

Superficie sonorisée	Droits voisins
0,01 m ² - 100 m ²	187,21 €
101 m ² - 200 m ²	232,14 €
201 m ² - 300 m ²	277,07 €
301 m ² - 400 m ²	322,00 €
401 m ² - 500 m ²	366,92 €
Par tranche de 100 m ² supplémentaire	44,93 €

Droits d'auteur : tarif combiné

Musique mécanique

Pour qui ?

Vous souhaitez proposer de la musique à votre équipe, tant sur le lieu de travail que dans le restaurant ou la cantine de votre entreprise ? Dans ce cas, cette licence est faite pour vous.

Attention : votre entreprise, association ou service public compte moins de 9 ETP dans son bilan social ? Dans ce cas, vous n'avez pas besoin de licence.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction du nombre d'équivalents temps plein (ETP) figurant dans le bilan non consolidé de l'année de référence -1..

Nombre d'ETP	Droits d'auteur
9 - 10	373,62 €
11 - 25	480,39 €
26 - 50	832,64 €
51 - 100	1.003,45 €
101 - 200	1.601,25 €
201 - 500	2.668,75 €
501 - 1000	3.949,76 €
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	640,49 €

Droits voisins : tarif combiné

Nombre d'ETP	Droits voisins
9 - 10	212,62 €
11 - 25	364,50 €
26 - 50	680,39 €
51 - 100	947,68 €
101 - 200	1.263,58 €
201 - 500	1.579,48 €
501 - 1000	1.895,37 €
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	218,06 €

Tarifs maximaux

Pour tous les tarifs ci-dessus - musique sur le lieu de travail, musique dans les restaurants et cantines d'entreprise et tarif combiné - il existe une série de montants maximaux. Votre entreprise, association ou service public - quelle que soit sa taille - ne paiera donc jamais plus que les montants suivants :

- Droits d'auteur : 14.944,85 €
- Droits d'auteur (déclaration groupée): 22.433,37 €
- Droits voisins : 7.488,52 €

Droits d'auteur : fêtes du personnel

Musique mécanique

Pour qui ?

Vous organisez au sein de votre entreprise régulièrement des manifestations avec musique (anniversaires, départs à la retraite, fête annuelle du personnel) qui répondent aux conditions suivantes :

- Elles se déroulent dans les locaux ou sur le terrain (p. ex. parking) de votre entreprise, association ou service public.
- Elles sont uniquement ouvertes aux membres du personnel et à leurs proches (p. ex. les partenaires et les parents au premier degré).
- Aucune musique en direct n'est diffusée pendant la manifestation.
- L'entrée est gratuite.

Dans ce cas, cette licence est faite pour vous.

Attention : votre entreprise, association ou service public compte moins de 9 ETP dans son bilan social ? Dans ce cas, vous n'avez pas besoin de licence pour la musique pendant les fêtes du personnel.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction du nombre d'équivalents temps plein (ETP) figurant dans le bilan non consolidé de l'année de référence -1..

Nombre d'ETP	Droits d'auteur
9 - 10	106,74 €
11 - 25	213,50 €
26 - 50	320,25 €
51 - 100	427,01 €
101 - 200	693,89 €
201 - 500	1.334,38 €
501 - 1000	1.921,50 €
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	266,88 €

Droits voisins : fêtes du personnel

Nombre d'ETP	Droits voisins
9 - 10	89,86 €
11 - 25	127,30 €
26 - 50	239,63 €
51 - 100	389,39 €
101 - 200	539,18 €
201 - 500	1.288,03 €
501 - 1000	2.486,19 €
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	224,66 €

Régimes particuliers

Si une grande partie des collaborateurs dans votre entreprise, association ou service public est employée dans des lieux de travail publics, des véhicules, le secteur à profit social ou ne peut pas écouter de musique, vous avez la possibilité de demander un régime particulier.

Conditions d'application des régimes particuliers

- Justifiez votre demande en vous appuyant sur des données objectives et vérifiables (preuves). Si Unisono refuse la demande de régime particulier, elle motivera aussi cette décision sur la base de données objectives et vérifiables.
- Il n'existe pas de données objectives et vérifiables ? Votre entreprise, association ou service public accordera alors l'accès à Unisono pour vérification.
- Les régimes particuliers ne s'appliquent qu'à la musique sur le lieu de travail et au tarif combiné, et sont interprétés de manière restrictive.

A. Espaces d'entreprise accessibles au public

Pour qui ?

Vous avez déjà conclu une licence annuelle pour l'utilisation de musique dans vos espaces accessibles au public (p.ex. magasin, showroom...)? Dans ce cas, ce régime particulier est fait pour vous.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction du **nombre d'équivalents temps plein (ETP) réduit**. Pour le calculer, la formule suivante sera appliquée :

$$\frac{\text{Superficie totale au sol} - \text{superficie de l'espace accessible au public}}{\text{Superficie totale}} \times \text{nombre total d'ETP}$$

Musique sur le lieu de travail

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
1 - 10	200,17 €	149,78 €*
11 - 25	360,27 €	299,54 €
26 - 50	693,89 €	599,10 €
51 - 100	773,93 €	898,62 €
101 - 200	1.467,83 €	1.198,16 €
201 - 500	3.069,08 €	1.497,70 €
501 - 1.000	4.323,38 €	1.797,26 €
Par tranche supplémentaire de 100 ETP	333,60 €	209,67 €

Tarif combiné

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
1 - 10	467,03 €	265,78 €*
11 - 25	600,49 €	455,62 €
26 - 50	1.040,80 €	850,48 €
51 - 100	1.254,32 €	1.184,60 €
101 - 200	2.001,56 €	1.579,47 €
201 - 500	3.335,94 €	1.974,35 €
501 - 1000	4.937,20 €	2.369,21 €
Par tranche supplémentaire de 100 ETP	800,62 €	272,57 €

Fêtes du personnel

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
1 - 10	133,43 €	112,32 €*
11 - 25	266,87 €	159,13 €
26 - 50	400,32 €	299,54 €
51 - 100	533,76 €	486,74 €
101 - 200	867,36 €	673,98 €
201 - 500	1.667,98 €	1.610,04 €
501 - 1000	2.401,88 €	3.107,74 €
Par tranche supplémentaire de 100 ETP	€ 333,60	€ 280,82

* Pour la rémunération équitable, la tranche 9-10 ETP du règlement général diminuée de 10% reste d'application si le nombre d'ETP revu à la baisse est inférieur à 9 ETP.

B. Impossibilité d'écouter de la musique

Pour qui ?

Au moins 75% du nombre total d'ETP dans votre entreprise, association ou service public est dans l'impossibilité d'écouter de la musique sur le lieu de travail ? Dans ce cas, ce régime particulier est fait pour vous.

Attention : par 'impossibilité', nous entendons :

- **Impossibilité technique** : comme le port obligatoire d'un casque pour éviter les dommages auditifs ou le fait de travailler avec des machines bruyantes qui rendent impossible l'écoute de musique.
- **Impossibilité physique** : comme la surdité.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction **du nombre d'équivalents temps plein (ETP) réduit**. Pour le calculer, le nombre d'ETP est diminué du nombre d'ETP se trouvant dans cette impossibilité.

Musique sur le lieu de travail : droits d'auteur

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur
1 - 10	200,17 €
11 - 25	360,27 €
26 - 50	693,89 €
51 - 100	773,93 €
101 - 200	1.467,83 €
201 - 500	3.069,08 €
501 - 1000	4.323,38 €
Par tranche supplémentaire de 100 ETP	333,60 €

Tarif combiné : droits d'auteur

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur
1 - 10	467,03 €
11 - 25	600,49 €
26 - 50	1.040,80 €
51 - 100	1.254,32 €

101 - 200	2.001,56 €
201 - 500	3.335,94 €
501 - 1000	4.937,20 €
Par tranche supplémentaire de 100 ETP	800,62 €

Fêtes du personnel : droits d'auteur

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur
1 - 10	133,43 €
11 - 25	266,87 €
26 - 50	400,32 €
51 - 100	533,76 €
101 - 200	867,36 €
201 - 500	1.667,98 €
501 - 1000	2.401,88 €
Par tranche supplémentaire de 100 ETP	333,60 €

Si le nombre réduit d'ETP est inférieur à 9, c'est alors la tranche '1-10' ETP du tarif particulier qui s'applique.

Si, selon le tarif général, vous relevez de la tranche 9-10 ETP et obtenez un nombre réduit d'ETP qui est inférieur à 9, c'est la tranche '9 -10' ETP du tarif général qui reste d'application pour les droits d'auteur, diminué de 10%.

Tarif particulier pour la Rémunération Equitable htva 6%

Pour la rémunération équitable, c'est dans ce cas-ci le mode de calcul de l'art. 10 A.R. du 8/07/2018 relatif à la rémunération équitable qui est d'application. Si l'employeur peut démontrer que le nombre d'équivalents temps plein repris au bilan social ne correspond pas au nombre effectif d'équivalents temps plein vis-à-vis desquels est effectuée une exécution de phonogrammes, il doit étayer de manière satisfaisante le nombre effectif d'équivalents temps plein vis-à-vis desquels est effectuée une exécution publique.

Les tarifs suivants sont d'application :

Musique sur le lieu de travail : droits voisins

Nombre d'ETP réduit*	Droits voisins
9 - 10	149,78 €
11 - 25	299,54 €

26 - 50	599,10 €
51 - 100	898,62 €
101 - 200	1.198,16 €
201 - 500	1.497,70 €
501 - 1.000	1.797,26 €
Par tranche supplémentaire de 100 ETP	209,67 €

Tarif combiné : droits voisins

Nombre d'ETP réduit*	Droits voisins
9 - 10	265,78 €
11 - 25	455,62 €
26 - 50	850,48 €
51 - 100	1.184,60 €
101 - 200	1.579,47 €
201 - 500	1.974,35 €
501 - 1.000	2.369,21 €
Par tranche supplémentaire de 100 ETP	272,57 €

Fêtes du personnel : droits voisins

Nombre d'ETP réduit*	Droits voisins
9 - 10	112,32 €
11 - 25	159,13 €
26 - 50	299,54 €
51 - 100	486,74 €
101 - 200	673,98 €
201 - 500	1.610,04 €
501 - 1.000	3.107,74 €
Par tranche supplémentaire de 100 ETP	280,82 €

***Attention :** il n'y a pas de rémunération équitable due si le nombre d'ETP qui peut écouter la musique est inférieur à 9 ETP.

C. Unisoc

Pour qui ?

Offrez-vous en tant qu'entreprise, association ou service public des services liés aux personnes :

- dans le secteur privé et public des hôpitaux, établissements et services de soins
- services d'aide aux familles et aux personnes âgées
- établissements et services d'éducation et d'hébergement
- entreprises de travail adapté et ateliers sociaux
- du secteur socioculturel, de l'enseignement, des organisations sociales ?

Dans ce cas, ce régime particulier est fait pour vous.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction du **nombre d'équivalents temps plein (ETP) réduit**. Pour le calculer nous ne tenons pas compte des ETP prestataires de services dont l'activité professionnelle principale consiste à fournir des soins, de l'aide et/ou de l'accompagnement dans une relation individuelle avec le bénéficiaire.

Musique sur le lieu de travail

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
1 - 10	160,14 €	119,82 €
11 - 25	288,22 €	239,63 €
26 - 50	555,11 €	479,28 €
51 - 100	619,14 €	718,90 €
101 - 200	1.174,27 €	958,53 €
201 - 500	2.455,27 €	1.198,16 €
501 - 1.000	3.458,71 €	1.437,81 €
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	266,88 €	167,73 €

Tarif combiné

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
1 - 10	373,62 €	212,62 €
11 - 25	480,39 €	364,50 €
26 - 50	832,64 €	680,39 €
51 - 100	1.003,45 €	947,68 €
101 - 200	1.601,25 €	1.263,58 €
201 - 500	2.668,75 €	1.579,48 €
501 - 1.000	3.949,76 €	1.895,37 €

Par tranche de 100 ETP supplémentaires	640,49 €	218,06 €
--	----------	----------

Fêtes du personnel

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
1 - 10	106,74 €	89,86 €
11 - 25	213,50 €	127,30 €
26 - 50	320,25 €	239,63 €
51 - 100	427,01 €	389,39 €
101 - 200	693,89 €	539,18 €
201 - 500	1.334,38 €	1.288,03 €
501 - 1.000	1.921,50 €	2.486,19 €
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	266,88 €	224,66 €

D. Transport

Pour qui ?

Vous êtes actif dans le secteur du transport ? Dans ce cas, ce régime particulier est fait pour vous.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction du **nombre d'équivalents temps plein (ETP) réduit**. Pour le calculer vous pouvez déduire le nombre de licences de transport dont vous disposez, proportionnellement au taux d'occupation, du nombre total d'ETP inscrits au bilan social de l'année n-1.

Attention : si le nombre d'ETP réduit est inférieur à 9, vous ne devez pas payer pour votre utilisation de musique au travail.

Musique sur le lieu de travail

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
9 - 10	€ 160,14	€ 119,82
11 - 25	€ 288,22	€ 239,63
26 - 50	€ 555,11	€ 479,28
51 - 100	€ 619,14	€ 718,90
101 - 200	€ 1.174,27	€ 958,53
201 - 500	€ 2.455,27	€ 1.198,16

501 - 1.000	€ 3.458,71	€ 1.437,81
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	€ 266,88	€ 167,73

Tarif combiné

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
9 - 10	€ 373,62	€ 212,62
11 - 25	€ 480,39	€ 364,50
26 - 50	€ 832,64	€ 680,39
51 - 100	€ 1.003,45	€ 947,68
101 - 200	€ 1.601,25	€ 1.263,58
201 - 500	€ 2.668,75	€ 1.579,48
501 - 1.000	€ 3.949,76	€ 1.895,37
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	€ 640,49	€ 218,06

Fêtes du personnel

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
9 - 10	€ 106,74	€ 89,86
11 - 25	€ 213,50	€ 127,30
26 - 50	€ 320,25	€ 239,63
51 - 100	€ 427,01	€ 389,39
101 - 200	€ 693,89	€ 539,18
201 - 500	€ 1.334,38	€ 1.288,03
501 - 1.000	€ 1.921,50	€ 2.486,19
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	€ 266,88	€ 224,66

E. Taxi

Pour qui ?

Vous proposez des services de taxi ? Dans ce cas, ce régime particulier est fait pour vous.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction du **nombre d'équivalents temps plein (ETP) réduit**. Pour le calculer vous pouvez déduire le nombre de véhicules disposant d'une licence de transport du nombre total d'ETP inscrits au bilan social de l'année n-1.

Attention : si le nombre d'ETP réduit est inférieur à 9, vous ne devez pas payer pour votre utilisation de musique au travail.

Musique sur le lieu de travail

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
9 - 10	€ 160,14	€ 119,82
11 - 25	€ 288,22	€ 239,63
26 - 50	€ 555,11	€ 479,28
51 - 100	€ 619,14	€ 718,90
101 - 200	€ 1.174,27	€ 958,53
201 - 500	€ 2.455,27	€ 1.198,16
501 - 1.000	€ 3.458,71	€ 1.437,81
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	€ 266,88	€ 167,73

Tarif combiné

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
9 - 10	€ 373,62	€ 212,62
11 - 25	€ 480,39	€ 364,50
26 - 50	€ 832,64	€ 680,39
51 - 100	€ 1.003,45	€ 947,68
101 - 200	€ 1.601,25	€ 1.263,58
201 - 500	€ 2.668,75	€ 1.579,48
501 - 1.000	€ 3.949,76	€ 1.895,37
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	€ 640,49	€ 218,06

Fêtes du personnel

Nombre d'ETP réduit	Droits d'auteur	Droits voisins
9 - 10	€ 106,74	€ 89,86
11 - 25	€ 213,50	€ 127,30

26 - 50	€ 320,25	€ 239,63
51 - 100	€ 427,01	€ 389,39
101 - 200	€ 693,89	€ 539,18
201 - 500	€ 1.334,38	€ 1.288,03
501 - 1.000	€ 1.921,50	€ 2.486,19
Par tranche de 100 ETP supplémentaires	€ 266,88	€ 224,66

Musique d'attente sur ligne téléphonique

Musique mécanique

Pour qui ?

Vous aimeriez que vos clients et fournisseurs puissent écouter un peu de musique au téléphone pendant qu'ils attendent ? Dans ce cas, cette licence est faite pour vous.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction du nombre de lignes téléphoniques qui peuvent être connectées simultanément par le central au monde extérieur. Nous faisons la distinction entre

- les lignes téléphoniques ordinaires ;
- les lignes téléphoniques commerciales (payantes).

Attention : votre fournisseur propose un central téléphonique avec de la musique via une seule et même formule ? Et il paie déjà les droits d'auteur et les droits voisins pour la musique ? Dans ce cas, vous n'avez bien sûr plus besoin de licence supplémentaire. Demandez-en la preuve à votre fournisseur.

Lignes ordinaires / ETP (*) sur le bilan social de 31.12.2025	Lignes commerciales	Droits d'auteur	Droits voisins
1 - 5	1	€ 34,35	€ 37,28
6 - 10	2	€ 68,70	€ 74,56
11 - 15	3	€ 103,05	€ 111,84
16 - 20	4	€ 137,40	€ 149,12
Par 5 lignes supplémentaires	Par ligne supplémentaire	€ 34,34	€ 37,28

(*) Pour les centraux téléphoniques utilisant la technologie IP (internet protocol), nous calculons le tarif en fonction du nombre d'ETP (équivalents temps plein) figurant au bilan social de l'entreprise (n-1).

Sites d'entreprise

Musique mécanique

Pour qui ?

Vous jouez de la musique sur le site web de votre entreprise, association ou service public qui répond à ces conditions ?

- La musique est limitée à une durée de 15 minutes.
- Elle est proposée sur le site web dans un format non téléchargeable.
- Vous n'utilisez pas une application de radio web à cette fin.
- Le fichier musical ne contient pas de spots publicitaires, promotionnels ou animés (flash, vidéo, etc.).

Dans ce cas, cette licence est faite pour vous.

Attention : si vous ne remplissez pas les conditions ci-dessus, veuillez envoyer un e-mail à media-online@unisono.be pour plus d'informations.

Les licences

Vous choisissez une licence adaptée à votre entreprise. Nous calculons votre licence en fonction du nombre d'équivalents temps plein (ETP) figurant dans le bilan non consolidé de l'année de référence -1.

Nombre d'ETP	Droits d'auteur	Droits voisins
0 - 5	€ 149,45	€ 134,17
6 - 10	€ 224,17	€ 253,43
11 - 25	€ 373,63	€ 447,23
26 - 100	€ 597,80	€ 596,32
101 - 300	€ 896,69	€ 745,39
301 - 500	€ 1.270,30	€ 1.043,52
501 - 1000	€ 1.718,65	€ 1.192,60
Au-delà de 1000 ETP	€ 2.241,71	€ 2.534,29

Vous utilisez de la 'musique library' ? Vous payez des droits uniques de synchronisation et d'utilisation de € 149,45 par œuvre.

Droits d'auteur : lieux d'attente, accueils, halls, ascenseurs (121)

Exécutions audio et/ou audiovisuelles - Contrat annuel

Ajustement annuel du prix selon la formule de révision des prix à partir du 01.01.2026

Superficie sonorisée (en m ²)	Droits d'auteur (€)
1 - 100	203,6
101 - 200	317,62
201 - 300	399,06
301 - 400	480,50
401 - 500	561,94
501 - 600	643,38
601 - 800	724,82
801 - 1.000	806,26
1001 - 1.200	887,70
1201 - 1.400	969,14
1401 - 1.600	1.050,58
Supplément par tranche entamée de 400 m ² au-delà de 1.600 m ²	81,44

Plusieurs salles d'attente avec une seule et même source sonore

La surface sonorisée de tous les lieux d'attente est totalisée et tarifée suivant le tableau ci-dessous.

Plusieurs salles d'attente avec différentes sources sonores

La surface sonorisée de chaque lieu d'attente distinct, où il est fait usage de musique différente, est tarifée séparément suivant le tableau ci-dessus.

Salles d'attente avec une superficie de maximum 10 m²

Une réduction de 50% sur le montant de base de "1-100 m²" est accordée.

Exploitations temporaires

Si l'établissement n'est exploité que pendant une période limitée, le montant à payer sera calculé comme suit, en tenant compte des montants de base :

Établissements avec une exploitation temporaire de

- **maximum un trimestre ininterrompu** : 50% du montant annuel
- **maximum un semestre ininterrompu** : 75% du montant annuel

Paiements périodiques

Par semestre = 53,00% du montant annuel

Par trimestre = 28,50% du montant annuel

Droits voisins : services (3)

Tarif de la Rémunération Équitable

Indexé sur base de l'indice consommation du mois de décembre 2025

Superficie	Intérieur	Extérieur	Haut-parleurs
Jusqu'à 200 m ²	81,64 €	40,82 €	1 à 2
Jusqu'à 400 m ²	113,40 €	56,70 €	3 à 5
Jusqu'à 600 m ²	136,09 €	68,04 €	6 à 10
Jusqu'à 800 m ²	158,75 €	79,38 €	11 à 15
Jusqu'à 1,000 m ²	181,45 €	90,72 €	16 à 20
Jusqu'à 1,200 m ²	226,81 €	113,40 €	21 à 25
Jusqu'à 1,500 m ²	272,19 €	136,10 €	26 à 30
Jusqu'à 2,000 m ²	362,95 €	181,47 €	31 à 40
Jusqu'à 3,000 m ²	453,69 €	226,84 €	41 à 50
Jusqu'à 4,000 m ²	521,74 €	260,87 €	51 à 60
Jusqu'à 5,000 m ²	589,80 €	294,90 €	61 à 70
Jusqu'à 7,500 m ²	657,83 €	328,91 €	71 à 90
Jusqu'à 10,000 m ²	725,90 €	362,95 €	91 à 110
>10,000 m ²	816,61 €	408,31 €	>110

Droits d'auteur : parkings (120)

Musique mécanique de fond -sonorisation générale - contrat annuel

Ajustement annuel du prix selon la formule de révision des prix à partir du 01.01.2026

Capacité du parking (nombre de voitures)	Parking payant (€)	Parking non-payant (€)
1 - 50	188,86	94,43
51 - 100	235,06	117,53

101 - 200	281,26	140,63
201 - 300	327,46	163,73
301 - 400	373,66	186,83
401 - 500	419,86	209,93
501 - 600	466,06	233,03
601 - 700	512,26	256,13
701 - 800	558,46	279,23
801 - 900	604,66	302,33
901 - 1.000	650,86	325,43
1.001 - 1.200	697,06	348,53
1.201 - 1.400	743,26	371,63
1.401 - 1.600	789,46	394,73
1.601 - 1.800	835,66	417,83
1.801 - 2.000	881,86	440,93
<i>Par tranche entamée de 400 voitures au-delà de la capacité de 2.000</i>	46,20	23,10

Paiements périodiques

Par semestre = **53,00%** du montant annuel

Par trimestre = **28,50%** du montant annuel

Exploitations temporaires

Si l'établissement n'est exploité que pendant une période limitée, le montant à payer sera calculé comme suit, en tenant compte des montants de base:

Établissements avec une exploitation temporaire de

- **maximum un mois ininterrompu** : 25% du montant annuel
- **un trimestre ininterrompu** : 50% du montant annuel
- **maximum un semestre ininterrompu** : 75% du montant annuel

Droits d'auteur : expositions et foires commerciales (24A)

Avec ou sans prix d'entrée - tarif par jour

Ajustement annuel du prix selon la formule de révision des prix à partir du 01.01.2026

A. Sonorisation générale

Superficie (m ²)	Sonorisation générale + musique mécanique dans les stands			Sonorisation générale		
	Droits	TVA	Total	Droits	TVA	Total
1 - 400	€ 42,11	€ 2,53	€ 44,64	€ 34,87	€ 2,09	€ 36,96
401 - 700	€ 62,49	€ 3,75	€ 66,24	€ 51,18	€ 3,07	€ 54,25
701 - 1.000	€ 83,40	€ 5,00	€ 88,40	€ 63,74	€ 3,82	€ 67,56
1.001 - 2.000	€ 107,42	€ 6,45	€ 113,86	€ 85,75	€ 5,14	€ 90,89
2.001 - 5.000	€ 135,61	€ 8,14	€ 143,74	€ 109,55	€ 6,57	€ 116,12
5.001 - 10.000	€ 173,22	€ 10,39	€ 183,62	€ 130,94	€ 7,86	€ 138,79
10.001 - 20.000	€ 196,37	€ 11,78	€ 208,15	€ 148,23	€ 8,89	€ 157,12
20.001 - 30.000	€ 220,59	€ 13,24	€ 233,82	€ 162,68	€ 9,76	€ 172,44
30.001 - 40.000	€ 245,49	€ 14,73	€ 260,22	€ 169,58	€ 10,18	€ 179,76
40.001 - 50.000	€ 270,36	€ 16,22	€ 286,58	€ 179,58	€ 10,77	€ 190,35
50.001 - 60.000	€ 294,65	€ 17,68	€ 312,33	€ 186,20	€ 11,17	€ 197,37
60.001 - 70.000	€ 318,41	€ 19,10	€ 337,52	€ 193,69	€ 11,62	€ 205,32
70.001 - 80.000	€ 342,74	€ 20,56	€ 363,30	€ 200,67	€ 12,04	€ 212,71

80.001 - 90.000	€ 367,24	€ 22,03	€ 389,28	€ 207,61	€ 12,46	€ 220,07
90.001 - 100.000	€ 391,92	€ 23,52	€ 415,44	€ 215,77	€ 12,95	€ 228,72
Plus de 100.000	€ 416,85	€ 25,01	€ 441,86	€ 225,06	€ 13,50	€ 238,57

Si les diffusions dans un stand sont faites de telle façon qu'elles remplacent la sonorisation générale de la foire, il y a lieu d'appliquer le tarif B ci-dessus.

- Maximum à percevoir pour le premier mois : tarif de 21 jours
- À percevoir pour chaque mois supplémentaire : tarif d'un jour

B. Sonorisation individuelle - Par exposant par jour (musique mécanique dans les stands)

Superficie sonorisée (m ²)	Avec sonorisation générale			Sans sonorisation générale		
	Droits	TVA	Total	Droits	TVA	Total
1 - 50	€ 9,90	€ 0,59	€ 10,49	€ 24,75	€ 1,49	€ 26,24
51 - 100	€ 12,38	€ 0,74	€ 13,12	€ 30,94	€ 1,86	€ 32,80
101 - 150	€ 15,47	€ 0,93	€ 16,40	€ 38,67	€ 2,32	€ 40,99
151 - 200	€ 19,34	€ 1,16	€ 20,50	€ 48,34	€ 2,90	€ 51,24
Par tranche entamée de 50 m ² au- delà de 200 m ²	€ 3,87	€ 0,23	€ 4,10	€ 9,69	€ 0,58	€ 10,27

N.B. : Si l'exposant a un contrat pour son établissement : 50% du tarif pour son stand.

Droits d'auteur : exploitations de stands, foires commerciales (24B)

Avec ou sans prix d'entrée - musique mécanique - contrat annuel

Ajustement annuel du prix selon la formule de révision des prix à partir du 01.01.2026

A. Stands avec une superficie sonorisée de maximum 100 m²

Nombre maximal de participations aux foires	Droits d'auteur (€)
6	476,57
9	714,86
12	953,14
15	1.191,43
<i>Supplément par tranche entamée de 3 foires</i>	238,28

B. Stands avec une superficie sonorisée supérieure à 100 m²

Une majoration de 25% des montants de base sera appliquée par tranche entamée de 100 m² au-delà de la base de 100 m².

C. Stands avec des superficies différentes appartenant à un même exploitant

Dans le cas d'une combinaison de stands avec différentes superficies sonorisées, la moyenne de la somme de toutes les superficies sonorisées sera prise en considération.

D. Paiements périodiques

Par semestre = 53,00% du montant annuel

Par trimestre = 28,50% du montant annuel

Droits voisins : magasins (biens matériels) et galeries commerçantes (5)

Tarif de la Rémunération Équitable

Indexé sur base de l'indice consommation du mois de décembre 2025

Superficie	Intérieur	Extérieur	Haut-parleurs
Jusqu'à 200 m ²	€ 81,64	€ 40,82	1 à 2
Jusqu'à 400 m ²	€ 113,40	€ 56,70	3 à 5

Jusqu'à 600 m ²	€ 136,09	€ 68,04	6 à 10
Jusqu'à 800 m ²	€ 158,75	€ 79,38	11 à 15
Jusqu'à 1,000 m ²	€ 181,45	€ 90,72	16 à 20
Jusqu'à 1,200 m ²	€ 226,81	€ 113,40	21 à 25
Jusqu'à 1,500 m ²	€ 272,19	€ 136,10	26 à 30
Jusqu'à 2,000 m ²	€ 362,95	€ 181,47	31 à 40
Jusqu'à 3,000 m ²	€ 453,69	€ 226,84	41 à 50
Jusqu'à 4,000 m ²	€ 521,74	€ 260,87	51 à 60
Jusqu'à 5,000 m ²	€ 589,80	€ 294,90	61 à 70
Jusqu'à 7,500 m ²	€ 657,83	€ 328,91	71 à 90
Jusqu'à 10,000 m ²	€ 725,90	€ 362,95	91 à 110
>10,000 m ²	€ 816,61	€ 408,31	>110

Droits d'auteur : véhicules équipés de haut-parleurs extérieurs (109)

Musique mécanique de fond - tarif par véhicule

Ajustement annuel du prix selon la formule de révision des prix à partir du 01.01.2026

A. Perception contractuelle - Contrat annuel

Sorte de véhicule	Droits d'auteur
Voiture publicitaire Pour assurer sa publicité personnelle	€ 476,58
Voiture publicitaire Pour assurer sa publicité personnelle et la publicité pour des tiers	€ 953,16
Car publicitaire Avec possibilité d'accès à des fins de publicité personnelle, de documentation et ou de vente	€ 714,87
Car publicitaire	€ 1.429,74

Avec possibilité d'accès à des fins de publicité personnelle et de publicité pour des tiers, de documentation et ou de vente	
--	--

Exploitations temporaires

Si l'établissement n'est exploité que pendant une période limitée, le montant à payer sera calculé comme suit, en tenant compte des montants de base:

Établissements avec une exploitation temporaire de

- **un trimestre ininterrompu** : 50% du montant annuel
- **maximum un semestre ininterrompu** : 75% du montant annuel

B. Perceptions occasionnelles

Le tarif est seulement d'application en cas de remise du relevé des œuvres exécutées ou représentées dans un délai de 15 jours après la manifestation.

Sorte de véhicule	Période	Droits d'auteur
Voiture publicitaire Pour assurer sa publicité personnelle	PAR JOUR	€ 31,17
	PAR MOIS	€ 158,86
Voiture publicitaire Pour assurer sa publicité personnelle et la publicité pour des tiers	PAR JOUR	€ 63,54
	PAR MOIS	€ 317,72
Car publicitaire Avec possibilité d'accès à des fins de publicité personnelle, de documentation et ou de vente	PAR JOUR	€ 47,66
	PAR MOIS	€ 238,29
Car publicitaire Avec possibilité d'accès à des fins de publicité personnelle et de publicité pour des tiers, de documentation et ou de vente	PAR JOUR	€ 95,32
	PAR MOIS	€ 476,58

Droits voisins : activités temporaires en plein air (15)

Tarif de la Rémunération Équitable

Indexé sur base de l'indice consommation du mois de décembre 2025

Superficie	Sans boissons	Haut-parleurs	Avec boissons	Avec danse
Jusqu'à 100 m ²			€ 16,27	€ 20,40
Jusqu'à 200 m ²	€ 8,16	De 1 à 2	€ 30,83	€ 45,33

Jusqu'à 300 m ²			€ 44,91	€ 75,36
Jusqu'à 400 m ²	€ 11,31	De 3 à 5	€ 58,04	€ 111,33
Jusqu'à 500 m ²			€ 70,30	€ 154,42
Jusqu'à 600 m ²	€ 13,56	De 6 à 10	€ 81,64	€ 206,58
Jusqu'à 700 m ²			€ 92,09	€ 270,41
Jusqu'à 800 m ²	€ 15,85	De 11 à 15	€ 101,61	€ 349,30
Jusqu'à 900 m ²			€ 110,23	€ 440,03
Jusqu'à 1.000 m ²	€ 18,13	De 16 à 20	€ 117,96	€ 530,78
Jusqu'à 1.200 m ²	€ 22,64	De 21 à 25		
Jusqu'à 1.500 m ²	€ 27,20	De 26 à 30		
Jusqu'à 2.000 m ²	€ 36,26	De 31 à 40		
Jusqu'à 3.000 m ²	€ 45,33	De 41 à 50		
Jusqu'à 4.000 m ²	€ 52,17	De 51 à 60		
Jusqu'à 5.000 m ²	€ 58,96	De 61 à 70		
Jusqu'à 7.500 m ²	€ 65,77	De 71 à 90		
Jusqu'à 10.000 m ²	€ 72,56	De 91 à 110		
> 10.000 m ²	€ 81,64	>110		
Extra 100 m ²			€ 7,69	€ 90,71

Musique lors de votre événement

Vous voulez jouer de la musique pendant un événement ? Un excellent choix ! La musique enrichit l'expérience, crée de l'ambiance et fait de chaque événement un moment inoubliable pour vos invité-es. Qu'il s'agisse d'une fête d'entreprise, d'un lancement de produit, d'un stand de salon, d'un festival ou d'un événement de réseautage : avec la musique adéquate, vous créez l'ambiance parfaite.

Téléchargez le guide 'Événements' ou effectuez une simulation sur [MyUnisono](#).

Remarques : droits d'auteur

Réduction nouveau client

Les nouveaux clients qui souscrivent pour la première fois une licence contractuelle peuvent bénéficier d'une réduction pour nouveau client. Il s'agit d'une réduction unique de 10 % sur le montant annuel des droits d'auteur, octroyée lors de votre première année.

Si vous avez déjà eu une autre licence contractuelle chez nous et que vous en demandez une nouvelle, vous ne pouvez malheureusement plus bénéficier de cette réduction pour nouveau client. Pour plus d'informations sur les conditions d'application de la réduction pour nouveau client, nous vous invitons à consulter nos conditions générales.

Formule de révision des prix

Tous les prix (excl. TVA) mentionnés sur cette fiche tarifaire sont adaptés annuellement selon cette formule : " $p = P \times [0,55 \times (t / T) + 0,15 \times (s / S) + 0,10 \times (c / C) + 0,20]$ " où:

- p = le nouveau prix après révision pour l'année civile en cours
- P = le prix de l'année précédente (c'est-à-dire l'ancien prix qui est ajusté en fonction de la formule)
- t = le tarif pour les activités temporaires à l'intérieur selon l'AR Rémunération équitable pour l'année civile en cours
- T = le tarif pour les activités temporaires à l'intérieur selon l'AR Rémunération équitable pour l'année civile précédente
- s = le barème I de l'échelle des salaires pour la Commission Paritaire 200 pour l'année civile en cours
- S = le barème I de l'échelle des salaires pour la Commission Paritaire 200 pour l'année civile précédente
- c = l'indice des prix du troisième trimestre de l'année X-1 pour la programmation, le conseil et autres activités informatiques.
- C = l'indice des prix du troisième trimestre de l'année X-2 pour la programmation, le conseil et autres activités informatiques

L'ajustement du prix a pour seul objectif de faire évoluer le tarif en fonction du coût réel lié à la création d'une œuvre.

Conditions générales

Les conditions générales sont disponibles sur le site web www.unisono.be.

Conditions Droits Voisins (Rémunération Equitable)

Depuis le 1er janvier 2020, les droits d'auteur (Sabam) et la Rémunération Equitable sont perçus ensemble par la plateforme unique www.unisono.be. Les dispositions réglementaires, les tarifs et des modalités de perception de la Rémunération Equitable sont arrêtés par :

- "L'Arrêté royal relatif à la rémunération équitable au profit des artistes-interprètes ou exécutants et des producteurs pour l'exécution publique de phonogrammes ou la radiodiffusion de phonogrammes" (17 décembre 2017, M.B. 29 décembre 2017)
- "L'Arrêté royal portant modification de l'arrêté royal du 17 décembre 2017 relatif à la rémunération équitable au profit des artistes-interprètes ou exécutants et des producteurs pour l'exécution publique de phonogrammes ou la radiodiffusion de phonogrammes" (8 juillet 2018, M.B. 12 juillet 2018)
- "L'Arrêté royal fixant les modalités de la simplification administrative pour la perception des droits d'auteur et des droits voisins relatifs à l'exécution publique de phonogrammes" (17 mai 2019, M.B. 29 mai 2019)
- "L'Arrêté royal portant modification de l'arrêté royal du 17 décembre 2017 relatif à la rémunération équitable au profit des artistes-interprètes ou exécutants et des producteurs pour l'exécution publique de phonogrammes ou la radiodiffusion de phonogrammes" (17 mai 2019, M.B. 29 mai 2019)
- "L'Arrêté royal portant modification de l'arrêté royal du 17 décembre 2017 relatif à la rémunération équitable au profit des artistes-interprètes ou exécutants et des producteurs pour l'exécution publique de phonogrammes ou la radiodiffusion de phonogrammes" (18 mai 2021, M.B. 2 juin 2021).

Indexation de la Rémunération équitable : indexée sur la base de l'indice des prix à la consommation de décembre 2025.

Pour plus d'informations concernant l'utilisation de musique à partir du 01/01/2020, vous pouvez vous adresser à Unisono.